

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





● 2023, en chiffres et en images	4 à 5
● Propos sur le vif	6
● Les faits marquants de 2023	7 à 9
● Représentation du réseau	10 à 13
● Animation du réseau	14 à 17
● Vie associative	18 à 22
● Service juridique et Syndicat employeur	23 à 25

Photographies : Benjamin Dubuis (p.3), Anouck Desury (pp.2, 7, 10, 14, 18, 20, 23, 26 & 27), Richard Baron (p.19), Fondation AlphaOméga (p.5), Cham (p.12), Adam McCoy/unsplash (p.11) Headway/unsplash (p.24) - **Illustration 1^{er} et 4^e de couverture :** Baptiste Stephan - agence Marie Bastille - **Conception & réalisation :** Maya Carrasco



« Une année placée sous le signe de l'unité et de la détermination »

● **Stéphane Valli**, président de l'UNML

L'année 2023 fut marquée par les travaux préparatoires à l'examen du projet de loi pour le plein emploi. Ce rendez-vous majeur pour notre avenir était très attendu par notre réseau et nous sommes parvenus, collectivement, à répondre présent. Tout au long de l'année, vous avez su vous mobiliser à tous les niveaux en proposant des temps d'échange et de sensibilisation sur les enjeux de la loi aux députés et sénateurs dans les territoires pour valoriser nos propositions communes. En complément de ces démarches, nous avons porté cette même vision au niveau national dans les échanges avec les parlementaires mobilisés sur l'examen du projet de loi. Cette dynamique s'est notamment traduite par un séminaire des membres du bureau de l'UNML et des présidences d'ARML au Sénat le 21 juin 2023 pour échanger avec la sénatrice Pascale Gruny qui rapportait le texte. En nous appuyant sur une phase

de concertation interne dense, nous avons réussi à construire une position commune et une vision partagée de la place que nous souhaitons occuper au sein du Réseau pour l'emploi. Ces convictions ont ensuite été défendues avec détermination auprès des pouvoirs publics dans un esprit constructif au service de l'intérêt général. C'est grâce à l'engagement de chacun, à une excellente coordination et l'appui de nos soutiens de tous bords que nous sommes parvenus à ce que la loi conforte la place centrale de notre réseau dans l'accompagnement des jeunes et le Réseau pour l'emploi. En parallèle de ce travail de mise en conviction, il était également nécessaire de faire la démonstration de nos engagements, et pour ce faire, l'Union et les ARML ont intensifié leurs actions. L'année passée a permis à notre démarche de labellisation de rentrer dans sa phase opérationnelle, et les

premières structures du réseau ont obtenu le label. Nous avons relancé une dynamique sur nos liens essentiels avec les acteurs du monde économique en densifiant le travail partenarial et en nous dotant d'une feuille de route ambitieuse. Nous avons également tenu notre rôle d'acteur central des politiques publiques de jeunesse en participant au déploiement de la réforme des lycées professionnels et en honorant nos engagements pris dans le cadre du dispositif du Contrat d'Engagement jeune. Enfin, et c'est une préoccupation majeure pour notre réseau, l'année 2023 a également été révélatrice d'une fracture profonde entre une partie de la jeunesse et nos institutions, avec les émeutes qui se sont déroulées dans notre pays et dont certaines Missions Locales ont été victimes. En tant qu'acteur de proximité, cet épisode n'est que la conséquence d'une situation sociale que nous observons, avec tristesse, se dégrader d'année en année. Pour comprendre et lutter contre cette défiance grandissante, les Missions Locales ont plus que jamais un rôle à jouer pour redonner une place et des perspectives aux jeunes. Comme l'a démontré cette séquence sur la loi pour le plein emploi, je suis convaincu que nos valeurs d'entraide, de partage et de solidarité seront décisives pour continuer à améliorer les réponses aux nombreux défis que posent les questions d'insertion des jeunes dans notre pays. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous, élus, jeunes et partenaires de notre réseau, pour continuer d'apporter et de construire des solutions adaptées et territorialisées au plus près des réalités des jeunes.

2023 EN IMAGES



1 AN DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Intervention de Stéphane Valli à l'occasion des 1 an du CEJ, le **31 mars 2023**, aux côtés des représentants de la DGEFP, de Pôle emploi et de Thibault Guilluy, haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises. Une centaine de professionnels de Pôle emploi et des Missions Locales et plusieurs centaines de jeunes accompagnés par les deux réseaux ont participé à cette journée.

MONDE ÉCONOMIQUE

Thierry Marty, membre du bureau de l'Union nationale des Missions Locales, et Joël Fourny, président de CMA France, ont signé le **24 mai 2023** une nouvelle convention nationale de partenariat pour renforcer leur coopération en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'artisanat. Elle vise à favoriser l'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales aux formations et aux métiers de l'artisanat.



JEUNE SOUS MAIN DE JUSTICE

En **juin** et **octobre 2023**, des conseillers du réseau ont participé à une semaine de formation à l'École nationale de l'administration pénitentiaire. Cette formation porte sur l'intervention en milieu fermé et propose un ensemble de thématiques variées allant de la santé mentale aux aménagements de peine. À l'issue de ces sessions, une quarantaine de conseillers ont été formés et trois sessions sont en cours pour 2024.

janvier

février

MARS

avril

MAI

JUIN

Le réseau des Missions Locales

440
Missions
Locales

6 800
LIEUX D'ACCUEIL

15 associations régionales
des Missions Locales
(ARML)

1,1 MILLION DE JEUNES
ACCOMPAGNÉS
en 2023

15 000 salariés qui dépendent de la
convention collective nationale de branche

L'Union nationale des Missions Locales

36
SALARIÉS
en 2023

3 commissions
nationales associatives

10 réunions de bureau,
3 réunions de conseil
d'administration et
1 assemblée générale
ordinaire organisées
en 2023

430
STRUCTURES
ONT ADHÉRÉ
à l'UNML en 2023



salon des maires et des collectivités locales

CONGRÈS DES MAIRES

L'UNML était présente au 105^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France, organisé par l'Association des maires de France (AMF), du 21 au 23 novembre. Invitée régulièrement par l'AMF à participer à ce moment fédérateur pour les élus locaux, la présence de l'UNML est la marque d'une collaboration pérenne et solide, au service de l'accompagnement des jeunes de chaque territoire.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

« Pourquoi j'ai quitté l'école » : participation à la présentation de l'étude sur le décrochage scolaire portée par la Fondation AlphaOméga, en partenariat avec l'UNML et l'Apfa à l'Assemblée nationale le 11 octobre 2023. Cette étude s'appuie notamment sur le recueil de la parole de plus de 2100 jeunes de 16 à 18 ans en obligation de formation et apporte un enseignement précieux au-delà de ce que rapportent leurs accompagnateurs.



LAB'EXPRESSION

Du 12 au 13 septembre, des jeunes des Missions Locales, des professionnels et des directeurs se sont retrouvés à Paris pour participer à la 2^e édition du séminaire Lab'Expression. Objectifs de ces journées : faire culture commune autour de la pratique « médias jeunes » et échanger avec les participants sur leurs attentes vis-à-vis du Lab'Expression.

juillet

août

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

décembre

Le rapport avec les Missions Locales

Des entreprises*



82% des entreprises interrogées sont satisfaites des services rendus par la Mission Locale sur leur territoire.



78% des répondants indiquent que les profils orientés par la Mission Locale sont adaptés à leurs besoins.



90% des entreprises considèrent que la Mission Locale est à l'écoute de leurs besoins et fait le lien avec les jeunes qu'elle accompagne.

Des jeunes**



90% des jeunes sont satisfaits de leur Mission Locale.



67% des jeunes considèrent avoir avancé dans leur projet grâce à l'accompagnement en Mission Locale.



93% se sentent en confiance ou très en confiance avec leur conseiller.

*Source : Baromètre de satisfaction des entreprises 2023.

**Source : Enquête menée du 10 juillet au 22 septembre 2023 auprès de 36 000 jeunes accompagnés.

L'enquête rémunération sur les revenus perçus en 2022*



80% des structures ont un effectif compris entre 10 et 49 personnes.



Plus de la moitié de la population globale est composée de conseillers en insertion sociale et professionnelle.



79% de femmes
21% d'hommes



Âge moyen :
42 ans et 11 mois



83% de contrats en CDI
17% de contrats en CDD



85% de temps plein

91% des salariés employés à temps partiel sont des femmes.



Près de 70% des salariés employés à temps partiel ont un temps de travail égal ou supérieur à 80%.

*Enquête réalisée du 11 avril au 12 juin 2023 sur une base de 309 structures répondantes et de 11 291 salariés pris en compte.

2023 EN CHIFFRES



« Les Missions Locales sont véritablement au cœur du service public de l'emploi pour les jeunes. La loi plein emploi conforte leur place. »

« Proposons aux jeunes de trouver un cadre qui leur permette d'exprimer leurs envies et leurs projets. »

GUILLAUME LÉGAUT
PRÉSIDENT DE FRANCE-VOLONTAIRES,
Assemblée générale 2023
de l'UNML

OLIVIER DUSSOPT
MINISTRE DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI ET
DE L'INSERTION,
Assemblée générale 2023
de l'UNML

« Ce qui nous relie, c'est ce que l'on sait faire avec les jeunes, c'est notre expérience et notre expertise. »

JEAN-RAYMOND LÉPINAY
VICE-PRÉSIDENT DE L'UNML,
Journées professionnelles
des directrices et directeurs
de Missions Locales

« La participation, cela se prépare, se travaille. Elle doit nous permettre de réfléchir aux relations entre jeunes et pros. [...] On observe une nécessité de s'adapter aux attentes des jeunes et à leur besoin de cadres. »

FRANÇOIS SARFATI
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY
ET CHERCHEUR AFFILIÉ AU CENTRE
D'ÉTUDES DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL,
Assemblée générale 2023
de l'UNML





Les contributions du réseau à la loi pour le plein emploi

Afin d'améliorer l'accompagnement et l'insertion des jeunes vers l'emploi, le réseau des Missions Locales s'est pleinement mobilisé pour mettre en place des actions de plaidoyer à l'échelon national, régional et local dans le cadre de l'examen du projet de loi pour le plein emploi au Parlement.

Présenté en Conseil des ministres le 7 juin 2023, le projet de loi pour le plein emploi intègre plusieurs dispositions issues du rapport élaboré par la mission de concertation et de préfiguration de France Travail. Le réseau des Missions Locales a d'ailleurs largement contribué aux travaux de cette mission en formulant des propositions co-construites avec les acteurs de terrain. Le projet de loi proposé par le Gouvernement a pour objectifs d'améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et de renforcer la coopération entre les acteurs du service public de l'emploi. Il comporte plusieurs dispositions qui intéressent le réseau des Missions Locales. Grâce à la forte mobilisation du réseau auprès des parlementaires de l'Assemblée nationale et du

Sénat, le rôle des Missions Locales a été conforté en tant qu'acteur incontournable du service public de l'emploi.

Le plaidoyer du réseau auprès des parlementaires

En étroite concertation avec le réseau des Missions Locales, l'UNML a élaboré des propositions d'amendements portées auprès des députés et sénateurs. De nombreuses auditions parlementaires ont été organisées avec la majorité des groupes politiques. En outre, l'important maillage territorial du réseau et l'implication des Missions Locales et des ARML ont permis de relayer ces propositions auprès des parlementaires dans les territoires. Le réseau des Missions Locales a ainsi présenté plusieurs propositions de modification et d'amélioration du texte auprès des députés et sénateurs. Ces propositions ont d'abord été confortées et sécurisées au Sénat, puis clarifiées à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires unanimes sur le rôle des Missions Locales

Les parlementaires ont largement souligné le rôle majeur exercé par les Missions Locales dans l'accompagnement et l'insertion des jeunes. À ce titre, le plaidoyer du réseau

a permis que seuls les jeunes accompagnés par les Missions Locales dans un parcours contractualisé vers la formation professionnelle ou l'emploi seront inscrits auprès de l'opérateur France Travail. En outre, le projet de loi adopté par le Parlement confie aux Missions Locales les fonctions d'élaboration des orientations stratégiques et d'animation des travaux des comités pour l'emploi concernant les jeunes, et qui seront mis en place en 2024. Par ailleurs, les parlementaires ont adopté deux autres amendements destinés à mettre en œuvre les missions du Réseau pour l'emploi en lien avec le service public de l'éducation, et à favoriser la participation des publics au cœur de la stratégie du Réseau pour l'emploi. Enfin, le réseau des Missions Locales a formulé une proposition, non retenue, visant à créer une commission ultramarine sous l'égide du Comité national pour l'emploi de manière à répondre aux besoins des territoires ultramarins.

La loi pour le plein emploi : et après ?

Les dispositions de la loi pour le plein emploi, publiée en décembre 2023, devraient s'appliquer pleinement d'ici 2025. En effet, plusieurs décrets publiés en 2024 apportent des précisions sur l'organisation de la gouvernance territoriale du Réseau pour l'emploi. Dans cette perspective, le réseau des Missions Locales a un intérêt majeur à poursuivre ses actions de plaidoyer au niveau national et territorial, et notamment dans la mise en œuvre du Réseau pour l'emploi.

LANCEMENT DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI

La loi pour le plein emploi crée le Réseau pour l'emploi, qui associe l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs (France Travail, Missions Locales et Cap Emploi) et tous les partenaires de l'insertion, de l'emploi et de la formation. Doté de plusieurs niveaux de gouvernance mis en place en 2024, le Réseau assure une coopération renforcée de tous les acteurs au service de l'accompagnement des usagers et employeurs.

Consultation nationale

Imaginer le futur système d'information (SI) du réseau

Dans le contexte de la fin de la concession I-Milo et afin de garantir le maintien de la qualité du service rendu et l'autonomie du réseau en matière de pilotage d'activité, le bureau de l'UNML a confié à Martin David-Brochen, vice-président de l'UNML sur les questions SI, l'élaboration d'un livre blanc recensant toutes les évolutions SI métiers souhaitées par les professionnels. Dans le cadre de ces travaux, une consultation nationale a été initiée afin de faire remonter les attentes du réseau.

LA CONSULTATION NATIONALE SI EN CHIFFRES

14
ambassadeurs

84 ateliers
organisés sur
le territoire

811
participants
aux ateliers

1 091
contributions
apportées
par le réseau

88
propositions
fonctionnelles
définies

Pilotée par la direction des systèmes d'information du réseau des Missions Locales (DSI, ex-Bureau métier), la consultation s'est ouverte par deux webinaires, en mai, qui ont permis de présenter au réseau les objectifs et les modalités de participation à cette démarche.

Quatorze ambassadeurs chargés de mener la consultation

Soucieux de permettre à l'ensemble du réseau d'exprimer ses attentes vis-à-vis de ce nouveau SI, les acteurs ont souhaité organiser une série d'ateliers dans chaque région. Dans cette perspective, un appel à candidatures a été ouvert afin de s'entourer d'ambassadeurs, chargés d'animer la consultation, faciliter les échanges et recueillir les retours des Missions Locales. À l'issue de la sélection en juin, 14 ambassadeurs ont été nommés. La DSI a travaillé en lien avec ces derniers pour préparer les ateliers et organiser leur tenue avec les Missions Locales accueillantes.

Des ateliers pour repenser ensemble le futur SI

La consultation s'est officiellement ouverte en septembre avec l'organisation des pre-

miers ateliers sur l'ensemble du territoire. Ils visaient à permettre aux professionnels de partager leurs expériences, leurs difficultés actuelles, ainsi que leurs propositions d'améliorations en perspective du nouveau système informatique. Au total, ce sont près de 84 sessions qui ont été organisées réunissant plus de 800 participants. Outre ces résultats, ces ateliers ont permis de faire ressortir la forte attente des professionnels vis-à-vis du futur système informatique et une volonté, commune, de s'impliquer dans sa construction.

L'édition d'un livre blanc, pierre angulaire du chantier SI

À l'issue de ces ateliers, les ambassadeurs ont procédé à la synthèse des contributions de la consultation. Ce travail a permis d'aboutir à la consolidation de 88 besoins qui ont été traduits en propositions fonctionnelles dans le livre blanc de la consultation. À travers ce livre, la DSI et le bureau de l'UNML entendent mieux comprendre les attentes, les défis et les opportunités liés à la mise en place d'un nouveau SI qui ne soit pas seulement fonctionnel, mais qui résonne avec les valeurs du réseau et réponde efficacement aux besoins de ses professionnels.

LE SÉMINAIRE DE RESTITUTION

Un séminaire de restitution a été organisé le 13 mars 2024. 200 structures participantes ont pu découvrir la synthèse de cette consultation nationale et s'emparer du livre blanc. Cette journée est venue clôturer cette consultation nationale et a ouvert la phase de construction de SI à laquelle les Missions Locales seront, une nouvelle fois, associées.





Marc Godefroy

Président de l'Institut Bertrand Schwartz,
Mission Locale Impulsions Métropole Sud

« Favoriser l'expression des jeunes pour contribuer à des politiques publiques efficaces »

L'année 2023 a été marquée par la relance de l'Institut Bertrand Schwartz, en sommeil depuis plusieurs années. Son président, Marc Godefroy revient sur le contexte de cette relance, ses enjeux, et sur l'appui apporté par l'UNML.

Pouvez-vous revenir sur le contexte qui a amené la relance de l'Institut Bertrand Schwartz ?

Initialement, l'Institut avait été lancé en 2011 ; cependant les autres enjeux de structuration de l'UNML et de sa montée en puissance ont conduit à mettre en veille ce projet. Ce n'est qu'en 2022, et notamment en amont pendant les Rencontres de Tours, que le bureau de l'Union a souhaité reprendre ce sujet et disposer d'un outil associatif qui permette de réfléchir sur le fond à l'action en direction des jeunes et à celles que peuvent mener les Missions Locales « avec et pour les jeunes », pour reprendre la maxime de Bertrand Schwartz. C'est ainsi que la relance s'est opérée en lien avec nos partenaires, les élus et professionnels du réseau, ainsi que les chercheurs et personnalités qui acceptent de s'associer à nos travaux.

Quels sont les enjeux et les objectifs de l'Institut ?

L'Institut poursuit un double enjeu qui est à la fois de recueillir la parole des jeunes et de faire avec eux sur les questions qui concernent leur entrée dans la vie. Nous cherchons également à promouvoir le travail des Missions Locales en démon-

trant leur proximité avec les jeunes et les intérêts de l'approche globale de l'accompagnement. Pour concourir à ces enjeux, nous développons 4 objectifs : qualifier, en lien avec l'UNML, la fonction d'observatoire quantitatif et qualitatif que permet l'accompagnement annuel de 1 100 000 jeunes ; favoriser le déploiement de la recherche sur les thèmes concernant la situation et les parcours des jeunes ; publier des documents structurants (le rapport annuel de l'observatoire, les rapports thématiques...) ; et développer une chambre d'écho de la parole des jeunes, à travers la création ou la participation à des événements où leur expression est attendue.

Pourquoi est-il indispensable de faire entendre la parole des jeunes ?

On ne peut pas comprendre les attentes et les difficultés rencontrées par les jeunes si on ne prend pas le temps de les questionner et de les écouter. Sans cette précaution, nous risquons de leur apporter des réponses qui ne vont répondre qu'en partie, voire pas du tout, à leurs problématiques. Créer les conditions pour favoriser cette expression, et cette discussion de pair à pair avec les professionnels, nous semble indis-

pensable à la définition de politiques publiques efficaces, et d'une offre de service adaptée par les Missions Locales. C'était la ligne définie par Bertrand Schwartz, et nous entendons la poursuivre.

Comment s'est matérialisé le soutien de l'UNML dans la relance de l'Institut, et plus globalement, dans la vie de l'association ?

Le soutien de l'UNML est déterminant et pluriel. C'est à la fois un soutien politique, par la volonté d'opérer cette relance, et par le fait que les élus de l'Union siègent en majorité au sein du conseil d'administration de l'Institut. C'est aussi un soutien financier avec le financement de nos actions par l'UNML qui nous réserve une partie des cotisations des adhérents, ce qui nous garantit une liberté de parole par rapport aux institutions. Enfin, c'est un soutien opérationnel avec la prise en charge financière de la responsable du développement de l'Institut et la possibilité, pour elle, de solliciter les professionnels de l'Union sur tout ce qui concerne l'administration, la logistique ou encore la communication. Tout cela contribue à la réalisation de notre mission. À l'avenir, l'Institut cherchera à développer d'autres financements alimentant ses actions et ses recherches.

LA RECHERCHE-ACTION COLLECTIVE SUR LA PARTICIPATION

La question de la participation des jeunes est au cœur de la feuille de route de l'Institut Bertrand Schwartz.

Sur ce thème, l'Institut met en œuvre une recherche-action, démarche de prédilection de Bertrand Schwartz. Celle-ci se caractérise par des allers-retours entre théorie et pratique et constitue une méthode pour construire une pensée collective au bénéfice de l'action.

S'ENGAGER AVEC LES PARTENAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES



En 2023, le réseau des Missions Locales s'est fortement mobilisé pour défendre les intérêts des jeunes accompagnés par les Missions Locales dans la loi pour le plein emploi.

En parallèle de cette démarche, l'UNML a conduit de nombreux travaux en 2023, notamment le renforcement des partenariats avec le monde économique. Outre la volonté de renforcer les échanges avec les employeurs et les branches professionnelles, ce chantier stratégique prioritaire vise à intensifier et à adapter les dynamiques partenariales du réseau afin d'élargir les horizons professionnels des jeunes et leur permettre d'accéder à l'emploi.

L'Union a également été un partenaire actif des pouvoirs publics et des institutions pour nourrir l'évaluation et la réflexion sur les orientations des politiques publiques de jeunesse en multipliant les rencontres et la participation aux groupes de travail et à de nombreuses auditions. L'UNML, en lien étroit

avec les ARML et en partenariat avec France Travail, a participé au déploiement des dispositifs entrés en vigueur suite à la réforme des lycées professionnels pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et améliorer leur accès à l'emploi. Cette ambition d'intervenir le plus en amont possible dans une logique de prévention auprès des jeunes accompagnés par les Missions Locales a également pris corps avec la conclusion de nombreux partenariats spécifiques à l'image de la signature, en fin d'année, avec la Caisse nationale de l'assurance maladie ou encore avec le Fonds de garantie des victimes. Santé, prévention et lutte contre le décrochage scolaire, mobilité du quotidien et à l'international, jeune sous main de justice, logement... Autant de thématiques sur lesquelles nous nous sommes mobilisés en lien étroit avec les partenaires, les pouvoirs publics et les acteurs associatifs. Seule une mobilisation collective et exigeante de l'ensemble de la société nous permettra de proposer des accompagnements adaptés au regard des besoins des jeunes accompagnés.



Mise en œuvre d'un partenariat structurant

La récente réforme du lycée professionnel qui s'est déployée lors de la rentrée scolaire 2023-2024 a contribué à renforcer le partenariat entre les établissements et le réseau des Missions Locales en appuyant leur rôle dans la prévention et la remédiation du décrochage scolaire.

Cette réforme s'est inscrite dans la continuité de la politique publique de l'obligation de formation, en vigueur depuis la rentrée scolaire 2020 et pour laquelle l'ensemble du réseau des Missions Locales est fortement mobilisé.

Le déploiement d'un partenariat opérationnel et renforcé entre les lycées professionnels et les Missions Locales a été fortement salué par le réseau, dans la mesure où les jeunes des lycées professionnels et en apprentissage constituent un volume important des jeunes qui ont recours à l'offre de service des Missions Locales durant leur parcours.

Le réseau des Missions Locales, un acteur clé de la réussite de la réforme

Fort de ces constats, l'UNML, en partenariat avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et en lien avec les ARML, a pu appuyer les besoins du réseau des Missions Locales et l'accompagner, par la production d'outils, dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

Ce travail partenarial entre l'UNML et France Travail a également permis que le réseau des Missions Locales puisse pleinement se positionner comme un acteur central de la prévention du décrochage des jeunes en fin de cursus du lycée professionnel, dans le cadre de la généralisation progressive du dispositif Avenir Pro auprès de plus de 700 établissements.

SOPHIE BARBIER BATAILLE

RESPONSABLE DE SECTEUR À LA MISSION LOCALE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Une reconnaissance de nos compétences et un renforcement de nos liens avec nos partenaires de l'Éducation nationale

« Dès juillet et l'entrée en vigueur de la réforme, nous nous sommes lancés dans le déploiement des trois dispositifs. Cela a généré une grosse charge de travail, car nous avons voulu développer des ateliers et des outils propres à ces dispositifs, en particulier pour Avenir Pro. Toutefois, c'était un nouveau challenge très intéressant et une belle dynamique s'est mise en place. Cette mise en œuvre a été facilitée par un partenariat antérieur fort avec l'Éducation nationale et les lycées professionnels avec qui nous avons déjà mené des actions communes. Cette confiance mutuelle nous a permis de nous engager sans aucune appréhension. Pour prendre l'exemple d'Avenir Pro, de janvier à avril, nous avons réalisé 35 ateliers auxquels 165 lycéens ont participé. Les retours sont très positifs, tant au niveau de l'équipe éducative que des jeunes. 70 % nous ont ainsi attribué une note entre 7 et 10 suite aux enquêtes réalisées après les ateliers. Ils ont notamment apprécié notre approche pédagogique, notre bienveillance et la pertinence des supports utilisés. Au final, la réforme des lycées professionnels a permis de confirmer le lien existant et fondamental avec nos partenaires, de mieux faire reconnaître nos missions et nos compétences ; et ce dans l'intérêt des lycéens. »

Trois nouvelles solutions pour favoriser l'insertion des jeunes de lycées professionnels

Ainsi, cela a conduit au déploiement et à la mise en œuvre progressive de 3 dispositifs phares : le parcours Ambition Emploi, le parcours Tous droits ouverts et la mise en œuvre d'ateliers dans le cadre d'Avenir Pro dans le courant de l'année 2024.

Ces trois dispositifs, qui ont vocation à répondre aux enjeux de prévention du décrochage pendant et après le cursus en lycée professionnel, maillent désormais l'année scolaire et agissent en complémentarité les uns des autres.

Les jeunes souhaitant entreprendre un de ces parcours pourront bénéficier d'un co-accompagnement par la Mission Locale en fonction de leurs besoins.



JEUNE SOUS MAIN DE JUSTICE : TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE L'ACCORD-CADRE

Sur l'accompagnement des jeunes sous main de justice, l'UNML, avec les référents des ARML, a porté plusieurs actions tout au long de l'année. Outre l'organisation de formation justice à l'ÉNAP (École nationale d'administration pénitentiaire), un important travail participatif interne et en lien avec les partenaires a abouti à la publication du Guide du référent justice en Mission Locale. Au niveau institutionnel, le ministère de la Justice a mandaté deux cabinets afin d'évaluer l'accord-cadre Justice de 2017. Plusieurs territoires ont été audités de janvier à juin 2023. Ces travaux ont engagé un travail collaboratif avec les régions pour le renouvellement de l'accord-cadre entre l'UNML, le ministère de la Justice, du Travail et de l'Intérieur. Celui-ci porte sur les années 2024-2025 et reprend les rôles de chacun pour une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes sous main de justice.



Le Service Civique : une année record

Chaque année, ce sont plus de 20 000 jeunes orientés vers une mission, ce qui fait du réseau un acteur incontournable du Service Civique. En 2023, le réseau a enregistré une année record avec plus de 3 100 contrats signés sur notre agrément, proposant des missions en interne ou mise à disposition vers des structures partenaires non agréés (88 % de nos missions).

Frédéric Napias

Directeur de la mission Jeunes à la Caisse nationale de l'assurance maladie

« Faire de la santé un levier de réussite et d'accès à l'autonomie »

L'UNML et la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) ont signé, le 12 décembre 2023, une convention-cadre de partenariat national, symbolisant la volonté des acteurs d'agir ensemble pour la santé des jeunes et plus précisément sur les questions d'accès aux droits, de prévention et de soins. Frédéric Napias, directeur de la mission Jeunes à la Cnam, revient sur les objectifs, la mise en œuvre de cette collaboration et les bénéfices attendus pour les jeunes.

Pouvez-vous revenir sur les objectifs de la collaboration entre le réseau des Missions Locales et l'Assurance Maladie ?

Depuis le début de notre collaboration avec le réseau des Missions Locales en 2016, nos publics se sont élargis tout comme les besoins des jeunes que nous suivons et accompagnons. Fort de ce constat, nous avons souhaité redonner une dynamique à cette collaboration en proposant un cadre qui facilite son déploiement. L'idée est d'optimiser et d'harmoniser l'existant afin que son application soit plus confortable et plus concertée pour les professionnels de nos deux réseaux, et plus impactante pour nos jeunes.

Quels vont être les grands axes de mise en œuvre de cette collaboration ?

Pour faciliter sa mise en œuvre, nous avons choisi d'insister sur le fait que nos deux réseaux doivent prendre le temps de se connaître et de comprendre l'environnement de chacun. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrions réfléchir aux connexions et définir les besoins et actions à prioriser. Nous sommes donc sur du cas par cas avec une volonté de s'adapter à la structure, ses ressources, son public, et aux enjeux du territoire.

Quels sont les apports de cette convention concernant la santé des jeunes ?

À travers cette signature, nos deux réseaux ont l'ambition de faire en sorte que la santé ne soit pas un frein à la réussite des jeunes de 16 à 25 ans mais bien un levier de réussite et d'accès à l'autonomie. Pour cela, nous allons travailler sur l'acquisition des connaissances, l'installation de repères de santé afin de faciliter l'intégration du jeune dans ce système. L'idée est de permettre aux Missions Locales, en fonction du besoin identifié, de mobiliser les outils adéquats. Pour cela, des formations seront proposées aux professionnels des Missions Locales afin qu'ils aient une visibilité sur les solutions mises à disposition par l'Assurance Maladie.

L'ANIMATION DU RÉSEAU EN 2023 SUR LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Pour la deuxième année de mise en œuvre du CEJ, l'UNML a maintenu une animation nationale renforcée au travers de 17 réunions avec les référents CEJ ARML et un séminaire en présentiel, et 17 réunions avec les référents des Missions Locales Antilles-Guyane. L'Union a poursuivi également ses échanges avec la DGEFP (MAJE) lors de 15 réunions techniques qui ont porté sur les arbitrages et le contrôle de conformité des outils et réponses. En 2023, 209 563 jeunes se sont engagés en CEJ avec une Mission Locale (dont 4 215 en CEJ-Jeunes en rupture), et 201 889 en sont sortis (entrés en 2022 ou 2023) : 43% de ces jeunes ont accédé à un emploi durable, à une formation professionnalisante ou sont en reprise d'étude.

2023, relance de la dynamique autour des partenariats du monde économique

L'UNML, après une forte période de croissance, lance la deuxième phase de son plan stratégique, centrée sur la consolidation et la stabilisation du réseau et la mise en œuvre des nombreux chantiers élaborés. Parmi ceux-ci figure celui des partenariats du monde économique et son écosystème du monde de l'emploi et de l'insertion.

L'UNML a pour priorité d'accompagner et de développer la rencontre entre les jeunes et le tissu économique. L'enjeu est double : palier les besoins en ressources et en compétences des entreprises, et construire des

LANCEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'UNION DES INDUSTRIES ET MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE (UIMM)

Le premier comité de pilotage qui s'est réuni en novembre 2023 a permis de valoriser les actions déployées sur les territoires et de faire un état des lieux des engagements sur les 3 axes de la convention – à savoir, développer l'interconnaissance entre les deux réseaux, valoriser les métiers et l'attractivité du secteur auprès des jeunes et favoriser l'accès aux filières de formation industrielle, notamment par la voie de l'alternance.

parcours de formation et d'insertion pérennes pour les jeunes. L'UNML réaffirme le positionnement du réseau des Missions Locales dans la relation de proximité directe avec les entreprises, aussi bien en amont du recrutement qu'à toutes les étapes du parcours des jeunes.

Pour accompagner la mise au point de la stratégie de partenariat avec le monde économique et assurer sa mise en œuvre, nous avons structuré notre approche autour de 3 piliers :

- le 1^{er} pilier est la commission Économie et Territoires qui a pour objectif de faire émerger des grands enjeux économiques pour en décliner un plan stratégique ;
- le 2^e pilier s'appuie sur les priorités et les travaux de la commission pour développer et nourrir une stratégie de partenariats au niveau national et mettre au point une offre de service et un plan de prospection ;
- le 3^e pilier, un des facteurs clef du succès de notre action, est d'accompagner et de sécuriser le déploiement des conventions dans les territoires pour avoir le maximum d'impact.

Les travaux de l'année 2023 ont permis de relancer la dynamique, de constituer un groupe de travail étendu mobilisant notamment les référents du monde économique de chaque ARML et de faire émerger des thèmes, des secteurs et des priorités de travail pour la commission Économie et Territoires sur lesquels nous allons travailler en 2024.

L'année 2024 sera l'occasion de poser les bases du Réseau pour l'emploi. L'enjeu sera de préfigurer de nouvelles formes de coopérations, au plus proche du terrain, pour mieux répondre aux besoins des jeunes et des employeurs.



Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'assurance automobile

Ratification le 7 juin d'une convention de partenariat entre l'UNML et le Fonds de garantie des victimes, par Ahmed El-Khadiri, délégué général de l'Union, et de Julien Rencki, directeur général du Fonds de garantie des victimes. À travers cette signature, les deux organisations entendent lutter contre la pratique de la conduite sans assurance à laquelle les jeunes adultes accompagnés par les Missions Locales sont particulièrement exposés. Pour parvenir à cet objectif, des actions pédagogiques de sensibilisation des jeunes adultes au sens de l'assurance auto obligatoire ont ainsi été mises en œuvre.

SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE ENTRE L'UNML, FRANCE TRAVAIL ET LA DGEFP

À la suite de la signature d'un avenant le 10 avril 2023, l'UNML, France Travail et la DGEFP ont lancé des travaux communs afin de poursuivre le partenariat renforcé initié en 2015 et mettre en place au 1^{er} semestre 2024 trois groupes thématiques sur le diagnostic partagé des jeunes, la mobilisation croisée des offres de service et la stratégie commune de sollicitation des entreprises. Organisés autour de binômes territoriaux Missions Locales / France Travail, les groupes de travail doivent faire émerger des propositions visant à formaliser un nouveau cadre de partenariat renforcé d'ici le 1^{er} janvier 2025.

PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

Dans un contexte en forte évolution, l'Union nationale des Missions Locales poursuit sa démarche continue de structuration du réseau des Missions Locales à l'œuvre depuis quelques années et la recherche, dans le cadre d'échanges soutenus avec les ARML, de solutions adaptées aux besoins du réseau pour lui permettre de réussir sa mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Dans cette perspective, l'ensemble du réseau s'est inscrit dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels à travers la labellisation, qui fête son premier anniversaire. 2023 est également l'année anniversaire du dispositif d'appui-conseil, qui s'inscrit dans cette perspective d'amélioration continue ; il vise à soutenir les Missions Locales qui rencontrent des difficultés aussi bien dans le déploiement de leur offre de service que sur des aspects organisationnels. Dans un souci de transversalité et complémentarité des actions menées entre l'échelon régional

et national face aux défis multiples des jeunes, le pôle stratégie métiers et partenariats de l'UNML a renforcé son animation (jeunes sous main de justice, Service Civique, 2 ans du CEJ...).

Un nouveau cadre d'échanges a été créé pour favoriser l'interconnaissance avec la 1^{re} édition des rencontres entre les équipes des ARML et de l'UNML. Les enjeux de mobilités européennes et internationales ont été pris en compte avec la mise en place d'une mission dédiée au sein de l'UNML en soutien au réseau dans sa capacité à innover et à répondre à la diversité des attentes des jeunes accompagnés. L'année 2023 a également été marquée par le développement du réseau sur l'ensemble des territoires ultramarins, avec le soutien à la structuration de la 15^e association régionale des Missions Locales, l'ARML Antilles-Guyane, créée en décembre 2022. La consolidation de cet échelon interrégional d'animation de Missions Locales de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin s'inscrit dans le cadre du besoin de se constituer en interlocuteur collectif auprès des partenaires institutionnels. Un impératif et un appui primordial en vue de la mise en œuvre progressive du Réseau pour l'emploi et le lancement à venir des comités territoriaux.





Françoise Raynaud

Secrétaire et élue en charge de la labellisation,
Mission Locale du Pays Yonnais

« Le réseau des Missions Locales compte ses premières structures labellisées »

Après une première année dédiée à la préparation de la démarche de labellisation et d'importants travaux qui ont associé les membres et les partenaires du réseau, la labellisation est pleinement initiée avec ses premières structures labellisées. Françoise Raynaud dresse le bilan de l'année écoulée.

Pouvez-vous revenir sur les objectifs et les enjeux de la démarche de labellisation ?

La démarche de labellisation a été initiée depuis plus de deux ans, elle fait suite à une demande d'Élisabeth Borne qui nous avait demandé de démontrer la qualité du travail accompli par les Missions Locales. Nous lui avons alors présenté le principe d'une démarche de labellisation du réseau, une proposition qui a été acceptée et saluée pour son ambition.

L'objectif premier de la labellisation, à travers son protocole et ses référentiels, est donc de faire reconnaître au plus grand nombre la qualité de notre offre de service, que ce soit auprès de notre public mais également de nos partenaires et de nos financeurs. Enfin, nous avons souhaité, en proposant un label qui doit être renouvelé tous les 4 ans, favoriser un état d'esprit d'auto-évaluation et d'amélioration continue au sein des structures. L'objectif est ainsi d'être toujours en adéquation avec les évolutions et les attentes de nos publics et de nos partenaires.

Quels ont été les faits marquants de cette année 2023 ?

En premier lieu, c'est forcément la première Commission nationale de labellisation qui s'est tenue le 20 décembre et, en amont, les travaux de préparation avec nos partenaires. Nous sommes très fiers de pouvoir compter les premières structures labellisées et, plus encore, de voir que leur investissement et l'engagement des équipes ont été récompensés. Je peux également citer les quatre sessions de formations des auditeurs du réseau (ndlr : les structures sont auditées par un binôme constitué d'un auditeur AFNOR et d'un auditeur issu du réseau des Missions Locales). Ces journées sont dans la lignée de l'état d'esprit de la labellisation depuis son lancement : une implication du réseau et la participation active de ses membres. J'y vois aussi une belle occasion de favoriser la montée en compétences des professionnels du réseau en les formant sur une mission nouvelle.

Quels enseignements avez-vous tirés de cette première commission ?

La commission s'est très bien déroulée, avec 13 structures labellisées. Cette journée nous a aussi permis de dresser un premier bilan suite aux premiers audits et d'observer les axes de progression. Sur ce point, je pense notamment à des disparités au niveau de la rédaction des rapports d'audit, ce qui nous a amenés à mieux sensibiliser et acculturer les auditeurs afin que les rapports soient les plus uniformes possible.

Enfin, je tiens à saluer et à remercier l'engagement des membres de la Commission labellisation. J'ai pu mesurer l'intérêt qu'ils portent à la démarche ainsi que ce souhait de prendre leur rôle au sérieux. Il y a un consensus sur le fait que c'est un moment important. La labellisation est une démarche ambitieuse dont les résultats profiteront à tout le monde : nos membres, nos partenaires et, plus important, à notre public.

SYLVIE SCHRENCK

DIRECTRICE DE LA MISSION LOCALE STRASBOURG EUROMÉTROPOLE

La labellisation : une démarche positive source de cohésion et de fierté

« Historiquement, nous nous étions engagés en 2019 dans la démarche du Cadre commun de référence initié par l'UNML, c'était donc une continuité pour nous de nous lancer dans la labellisation. La période qui a précédé l'audit a été dense en termes de travail mais riche en enseignement ; j'ai trouvé une équipe motivée à démontrer la qualité de son action. Tout le monde s'est investi à chaque étape, ce qui a permis de développer une vraie cohésion entre les professionnels. Au final, l'obtention du Label est venue récompenser cet investissement. C'est une vraie fierté pour mon équipe de s'inscrire dans cette démarche réseau, de faire partie des premières structures labellisées et de savoir que notre travail est reconnu. Pour conclure, selon moi, c'est une démarche nécessaire pour notre réseau, elle doit être abordée de manière positive, ses apports sont nombreux pour nous, professionnels de Missions Locales. »



Semaine nationale des Missions Locales : 1 000 événements organisés

L'édition 2023 de la Semaine nationale des Missions Locales s'est déroulée du 11 au 20 octobre. À travers cet événement annuel, le réseau entend démontrer comment les Missions Locales s'organisent pour être aux côtés des jeunes, en mobilisant leur savoir-faire, leur réseau de partenaires et leur expertise pour permettre aux jeunes d'envisager l'avenir plus sereinement. Pour cette édition, les jeunes étaient invités à « Dessiner leur avenir », une thématique qui a rencontré un franc succès avec près de 1 000 événements organisés sur le territoire, dont de nombreuses expositions installées sur les places des communes.

De nouveaux outils numériques pour un meilleur service rendu aux adhérents

Le 13 mars, l'UNML a dévoilé son nouveau site internet. Outre l'objectif d'être la vitrine de l'Union et de l'activité du réseau, il a été entièrement repensé afin de faciliter pour les adhérents l'accès aux ressources et aux actualités. En lien avec ce nouveau site, l'UNML s'est également dotée d'un CRM, un outil permettant de simplifier le traitement des informations des structures, des données statistiques et de disposer de solutions numériques pour la gestion des campagnes d'adhésion, des enquêtes et des événements nationaux.

L'UNML FAVORISE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'Union a créé en 2023 un nouvel axe de sa stratégie pour le renforcement de la mobilité européenne et internationale des jeunes du réseau. Alors que ces expériences sont identifiées comme des moments qui transforment les jeunes qui en bénéficient, l'objectif est de favoriser leur accessibilité pour des jeunes qui peuvent en être éloignés.

Pour cela, l'UNML crée et renforce des partenariats nationaux, propose des temps d'information ainsi que des espaces d'échanges de pratiques entre les membres du réseau. Dans ce but, des représentants ont participé au Congrès du Réseau des carrefours jeunesse-emploi Québec (RCJEQ), les 17 et 18 octobre 2023.

UN AN D'APPUI-CONSEIL

Lancé fin septembre 2022, le dispositif d'appui-conseil a fêté son premier anniversaire. Retour en chiffres sur ce dispositif destiné à soutenir les Missions Locales.

31 membres du réseau s'investissent dans le dispositif (diagnostic et accompagnement).

PLUS DE 270 jours de cabinets de conseil mobilisés.

PRÈS DE 200 jours de mobilisation d'expertise des membres du réseau.

36 structures ont bénéficié d'au moins une journée d'accompagnement ou de diagnostic.



Les Missions Locales se lancent sur Instagram !

À l'initiative des communicants du réseau, un compte Instagram « @missionslocales » a été lancé

le 25 septembre 2023. Ce compte générique à destination des jeunes en âge d'être accompagnés répond à un besoin ressenti de s'adresser au public jeune à l'échelle nationale.

Outil de promotion de l'activité des Missions Locales, il sera associé aux futures campagnes de communication. Les Missions Locales ont vocation à s'étendre sur d'autres réseaux sociaux à l'avenir.



Lee-ing Yang-Ting

Directrice de l'ARML Antilles-Guyane

Structuration de l'ARML Antilles-Guyane : « Faire connaître les spécificités de notre territoire »

Créée le 5 novembre 2022, l'ARML Antilles-Guyanes, qui assure l'animation des 6 Missions Locales de Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Guyane, a entamé ses travaux de structuration. Lee-ing Yang-Ting, sa directrice, revient sur ses premiers mois à la direction de la 15^e ARML du réseau des Missions Locales.

Pouvez-vous revenir sur le contexte dans lequel s'inscrit l'ARML Antilles-Guyane, un an après sa création ?

L'ARML Antilles-Guyane est née d'une volonté des présidents et des directeurs des Antilles et de Guyane de travailler ensemble conformément à l'organisation des autres régions de France. À travers ce regroupement, les acteurs entendent porter la voix de nos territoires et favoriser la prise en compte de nos spécificités auprès de nos partenaires et des institutions. L'autre objectif est également de mutualiser et de partager les informations et les pratiques, notamment dans un contexte où des sujets d'envergure tels que la labellisation ou la loi pour le plein emploi demandent notre attention.

Au niveau opérationnel, cette structuration interrégionale pose plusieurs enjeux : la multiplication des interlocuteurs (directions du travail, DEETS...) qui opèrent sur une échelle régionale mais également la nécessité de permettre à chaque structure de trouver sa place au sein de cette association et de respecter ces spécificités.

Quelles ont été les premières actions que vous avez souhaité impulser dans votre prise de fonction d'animation de réseau interrégional ?

Dès ma prise de poste, j'ai souhaité organiser des temps d'immersion au sein de chaque structure ; il était important pour moi de comprendre le fonctionnement propre de chaque Mission Locale et d'échanger avec les équipes pour être à l'écoute des attentes de chacun. C'est ainsi que nous allons pouvoir bâtir l'identité et les objectifs de notre ARML.

Ces rencontres nous ont permis d'identifier des thématiques fortes, je pense notamment à la mobilité entre nos régions et les territoires de proximité, et les stratégies que nous pourrions mettre en place pour créer des passerelles entre les Missions Locales.

Enfin, il est également impératif d'établir et de favoriser les relations avec les acteurs institutionnels afin de mettre en exergue la plus-value du travail partenarial.

Quelle perception avez-vous de l'UNML et quel a été son apport lors de votre prise de fonction et au sein du réseau ?

Nous sommes la première structure interrégionale du réseau, nous n'avions donc pas vraiment de référence sur laquelle nous appuyer. L'apport de l'UNML a été de nous fournir un cadre de référence et une légitimité en montrant ce soutien technique et politique. L'autre appui a également été dans le partage d'information, l'accompagnement à la prise de poste, l'aide à la structuration, à la compréhension des divers sujets. Sur ce point, je tiens également à remercier l'ARML Centre-Val de Loire et sa directrice, Sylvie Fargeot, qui m'ont également accompagnée avec des temps d'immersion, ainsi que Nathalie Sliskovic de l'UNML qui anticipe les besoins et représente une véritable ressource au sein du réseau.

Les Rencontres nationales des ARML

La première édition des Rencontres nationales des ARML s'est tenue les 10 et 11 janvier 2023 à Saint-Malo. Il s'agit d'offrir un nouveau cadre d'échanges visant à favoriser l'interconnaissance et le partage de pratiques entre les équipes des ARML et de l'UNML. Au cours de ces deux journées, les 170 participants ont pu aborder les enjeux forts d'animation du réseau et échanger sur les missions déléguées de l'UNML confiées aux associations régionales.

CHIFFRES CLÉS DE L'ANIMATION RÉGIONALE

39 visios hebdomadaires avec les directions d'ARML

5 conférences techniques avec les directions d'ARML

■ des réunions bimensuelles thématiques (Santé & Handicap, Mobilité, CEJ, Service Civique...) avec les référents d'ARML

RELANCE DES TRAVAUX DE STRUCTURATION DU RÉSEAU

Lors de son assemblée générale du 12 décembre 2023, l'UNML a acté de relancer la réflexion sur sa structuration. Dans la perspective de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi et dans le cadre de la labellisation, cette démarche vise à renforcer la cohésion du réseau et sa position d'acteur incontournable dans la mise en œuvre des politiques en faveur des jeunes. Cette démarche participative a vocation à mobiliser l'ensemble du réseau en 2024.

DU 12 AU 20 SEPTEMBRE 2024

SEMAINE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES

1000 événements dans toute la France



Marquez
des points pour
votre avenir

#CestUneMission

440 Missions Locales accompagnent chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

POUR TROUVER SA MISSION LOCALE
www.unml.info


Les Missions Locales

Les temps forts de l'assemblée générale 2023

L'assemblée générale de l'UNML s'est tenue le 12 décembre à Paris.

250

participants, présidences et directions de Missions Locales et d'ARML, étaient réunis à cette occasion.



Le débat de l'Institut Bertrand Schwartz

À l'issue de la partie statutaire de l'assemblée, la matinée s'est conclue sur le débat de l'Institut Bertrand Schwartz. Les jeunes de la Mission Locale de Paris et les professionnels du réseau étaient invités à débattre sur les thématiques de l'accompagnement et du « Tenir conseil ».

CLÔTURE PAR OLIVIER DUSSOPT, MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Annnonce des actions à venir pour 2024 et rappel de la place prépondérante du réseau des Missions Locales dans le service public d'emploi des jeunes.



TABLE RONDE ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

Temps d'échanges entre **Thibault Guilluy**, nouvellement nommé directeur général de France Travail, et **Stéphane Valli**, président de l'UNML, sur les évolutions amenées par la loi pour le plein emploi.



TABLE RONDE RELANCER LES DYNAMIQUES INTERNATIONALES DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

En présence des représentants de France-Volontaires, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de Cités Unies France et de la présidente d'Amilaura, deux jeunes accompagnées en Mission Locale, **Ludivine** et **Assia**, sont revenues sur leur expérience à l'étranger.



TABLE RONDE LES DÉFIS ET LES RÉPONSES AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SUR LES ENJEUX DE SANTÉ

Signature de la convention entre la Cnam et l'UNML. Elle vise à favoriser l'information des jeunes sur leur système de santé et leur accès aux droits et aux soins.



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES ET PARIS 2024. Objectif : favoriser l'information et la participation des jeunes dans la perspective des JOP Paris 2024.

L'ÉQUIPE DE L'UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES



Ahmed El Khadiri,
délégué général

PROJETS INTERNATIONAUX



Maëva Boitel,
responsable
des projets
internationaux

RELATIONS INSTITUTIONNELLES TERRITORIALES



Frédérique Lis,
responsable des
relations institutionnelles
territoriales

RELATIONS INSTITUTIONNELLES



Jean-Marc Delahaye,
responsable
des relations
institutionnelles

PÔLE JURIDIQUE ET SYNDICAT EMPLOYEUR



Julie Collomb,
directrice du pôle
Juridique et Syndicat
employeur



Alice Allavoine,
juriste en droit
social



Bryan Defer,
juriste en droit
social



Marie Déjean,
juriste en droit
social



Diana Zuber,
juriste en droit
social

PÔLE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL



Édith Le Gourrier,
directrice du pôle
Communication et
Événementiel



**Anne-Charlotte
Couget,**
responsable
Gestion des publics
- Événementiel



**Priscillia
Gemieux,** chargée
d'information et
de communication



**Pierre
Luce,** chargé
d'information et
de communication



**Zouvairia
Marecar,** chargée
d'information et
de communication

PÔLE ADMINISTRATIF ET RESSOURCES HUMAINES



Caroline Prévost,
directrice du pôle
Administratif et
Ressources humaines



Laurence Legrand,
assistante
administrative



Naïma Mokadem,
assistante
financière



Sabine Perringaux,
responsable
administrative
et financière



Catherine Souletie,
assistante
de direction

ANIMATION
RÉSEAU

Nathalie Sliskovic,
responsable
Animation réseau

PROJETS
NUMÉRIQUES

Mathieu Najar, responsable
des Projets numériques et
de l'Observatoire

PARTENARIATS DU MONDE
ÉCONOMIQUE

Hélène Monjardet,
responsable Partenariats
du monde économique



Tifaine Douchet, chargée
de mission Partenariats
du monde économique

PÔLE STRATÉGIE MÉTIERS ET PARTENARIATS



Olivier Gaillet,
directeur du
pôle Métiers et
Partenariats



Cyrille Bazin,
chargé de
mission Service
Civique



Nicolas Calatrava,
chargé de mission
Professionalisation
et Outillage de
l'accompagnement



Vanessa Cothias,
chargée de
mission Handicap
et Santé



Isaura de Gaulejac,
chargée de mission
Renforcement des
parcours d'insertion



**Madeleine
Eboa Joss**,
chargée de mission
Accompagnement



Valérie Gardé,
chargée de
mission Contrat
d'Engagement jeune

INSTITUT
BERTRAND SCHWARTZ,
RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT

Amel Kouza,
responsable de l'Institut
Bertrand Schwartz



Ninon Szwed,
chargée de projet
Participation

PÔLE LABELLISATION ET APPUI-CONSEIL



Sonia Champagne,
directrice du
pôle Labellisation
et Appui-conseil



Schanice Adjeoda,
chargée de
mission Appui aux
organisations



Clémence Lair,
chargée de
mission Labellisation
du réseau



L'UNML LABELLISÉE !

L'Union nationale des Missions Locales, à l'image du réseau, s'est elle aussi investie dans la démarche de labellisation. Les entretiens réalisés en novembre au cours de l'audit avec les professionnels de l'Union et son président Stéphane Valli ont permis de valider les 20 critères qui composent le référentiel propre aux ARML et à l'UNML. À l'issue de la Commission nationale de labellisation qui s'est tenue le 20 décembre, l'UNML, au même titre que 12 autres structures, a obtenu son label.

L'UNML AMPLIFIE ET RÉORGANISE SON ACTIVITÉ

En 2023, l'UNML a renforcé son équipe technique afin de répondre efficacement aux besoins croissants des membres du réseau ainsi qu'aux sollicitations des partenaires et des pouvoirs publics. Elle est désormais composée de 36 membres, pilotée par Ahmed El Khadiri, délégué général depuis le 1^{er} avril 2023. Dans cette visée, l'UNML a réorganisé son activité autour de cinq pôles. 6 responsables ont également été nommés pour prendre en charge certaines thématiques spécifiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

Stéphane Valli, président

Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc

Jean-Patrick Gille, vice-président

Mission Locale de Touraine

Claude Fournet, vice-président

ARML Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Agnès Canayer, vice-présidente

Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral

Christine Le Nabour, vice-présidente

Mission Locale du Pays de Vitré

Clotilde Valter, vice-présidente

Mission Locale de Lisieux

Jean-Raymond Lépinay, vice-président

ARML Occitanie

Martin David-Brochen, vice-président

Mission Locale de Lille

Françoise Raynaud, secrétaire

Mission Locale du Pays Yonnais

Mario Gonzalez, secrétaire adjoint

Mission Locale de Paris

Philippe Maitreau, trésorier

Maison de l'emploi MEF Mulhouse-Sud-Alsace

Laëtitia Venner, trésorière adjointe

Mission Locale du Chablais

Jacques Crosnier, ARML Ile-de-France

Ozgur Eski, ARML Centre-Val de Loire

Josette Furace, Mission Locale de Marseille

Marc Kerrien, ARML Bretagne

Stéphanie Kis, Mission Locale Nord Mosellan

Wendy Lafaye, ARML Amilaura Auvergne-Rhône-Alpes

Annie Lombard, Mission Locale du Chalonais

Jacques Lowinsky, ARML La Réunion

Laurence Magne, Mission Locale du Bassin de Thau

Pierre Martin, Mission Locale Alès Pays Cévennes

Thierry Marty, ARML Nouvelle Aquitaine

Isabelle Perdereau, Mission Locale des Trois Vallées

Samia Riffaud, Mission Locale de Limoges

Didier Rumeau, président, ARML AREFIE Hauts-de-France,

remplacé en cours de mandature par

Thomas Lhermitte et **Patrick Dehen**, co-présidents

de l'ARML AREFIE Hauts-de-France

Pierre Savelli, ARML Corse

Claudie Vetro, ARML Antilles-Guyane

Membres associés

Marc Godefroy, président de l'Institut Bertrand Schwartz

Florent Michelin, ANDML

Marie Rondwasser, ANDML

LES COMMISSIONS PARITAIRES NATIONALES

Présidence de la délégation employeur

par commission paritaire de 2023 à 2025

Commission paritaire permanente de Négociation

et d'Interprétation (CPPNI) : **Jean-Raymond Lépinay**

(Mission Locale Haute-Garonne)

Commission paritaire nationale Emploi Formation

(CPNEF) : **Isabelle Perdereau**

(Mission Locale des Trois Vallées)

Commission paritaire nationale Interprétation

Conciliation (CPNIC) : **Christian Walter**

(Mission Locale Issoire-Val d'Allier)

Commission paritaire nationale Prévoyance et Santé

(CPNPS) : **Claude Fournet**

(ARML Sud Provence Alpes Côte d'Azur)

COLLÈGE 1 (Présidents et administrateurs de Missions Locales)

Gérard Aubert, Mission Locale CORAIL, Hyères, PACA

Jean-François Beaunol, Mission Locale Espace Sud de la Martinique, Antilles-Guyane

Clément Caillaud, Mission Locale Nord Essonne, Juvisy-sur-Orge, Ile-de-France

Martin David-Brochen, Mission Locale de Lille, Hauts-de-France

Ahmed Djafer, Mission Locale Wattrelos-Leers, Wattrelos, Hauts-de-France

Frédéric Eloy, Mission Locale de Dieppe Côte d'Albatre, Normandie

Isabelle Ferrer, Mission Locale de Toulouse, Occitanie

Josette Furace, Mission Locale de Marseille, PACA

Jean-Patrick Gille, Mission Locale de Touraine, Centre-Val de Loire

Marc Godefroy, Mission Locale Métropole Sud, Ronchin, Hauts-de-France

Mario Gonzalez, Mission Locale de Paris, Ile-de-France

Stéphanie Kis, Mission Locale Nord Mosellan, Thionville, Grand-Est

Christine Le Nabour, Mission Locale du Pays de Vitré, Bretagne

Annie Lombard, Mission Locale du Chalonais, Chalon-sur-Saône, Bourgogne Franche-Comté

Laurence Magne, Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau, Occitanie

Manoëlle Martin, Mission Locale Sud Oise - MLEJ, Hauts-de-France,

remplacée en cours de mandature par **Didier Rumeau**, Mission Locale du Clermontois,

du Liancourtois et de la Vallée du Thérain

Pierre Martin, Mission Locale Alès-Pays Cévennes, Alès, Occitanie

Olivier Martin, Mission Locale Royan Atlantique, Nouvelle Aquitaine

Farianti M'Dalla, Mission Locale Mayotte, Océan Indien

Isabelle Perdereau, Mission Locale des Trois Vallées, Brétigny-sur-Orge, Ile-de-France

Daniel Pigeon-Angelini, Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, Fresnes, Ile-de-France

Foued Rahmouni, Mission Locale Rhône-Sud, Auvergne-Rhône-Alpes

Françoise Raynaud, Mission Locale Pays Yonnais, La-Roche-sur-Yon, Pays de la Loire

Samia Riffaud, Mission Locale de Limoges, Nouvelle Aquitaine

François Rio, Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole, Occitanie

Stéphane Valli, Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc, Cluses, Auvergne-Rhône-Alpes

Clotilde Valter, Mission Locale de Lisieux, Normandie

Laëtitia Venner, Mission Locale du Chablais, Auvergne-Rhône-Alpes

Jérôme Viaud, Mission Locale du Pays de Grasse, PACA

Membres suppléants

Driss Bourida, Mission Locale du Bassin Chambérien, Chambéry, Auvergne-Rhône-Alpes

Jacques-Eric Delatre, Mission Locale de Montargis-Gien-Aijam, Centre-Val de Loire

Jean-Yves Le Douarin, Mission Locale du Pays de Vitré, Bretagne

Christian Walter, Mission Locale Issoire-Val d'Allier, Issoire, Auvergne-Rhône-Alpes

COLLÈGE 2 (Présidents et administrateurs d'ARML et d'URML)

Agnès Canayer, ARML Normandie, Le Havre, Normandie

Jacques Crosnier, ARML Ile-de-France, Paris, Ile-de-France

Ozgur Eski, ARML Centre-Val de Loire

Claude Fournet, ARML Sud Provence Alpes Côtes d'Azur, Marseille, PACA

Jean-François Bruelle, ARML Grand Est, Molsheim, Grand Est

Marc Kerrien, ARML Bretagne, Rennes, Bretagne

Wendy Lafaye, ARML Amilaura, Clermont Métropole, Rhône-Alpes

Jean-Raymond Lépinay, ARML Occitanie, Toulouse, Occitanie

Jacques Lowinsky, ARML La Réunion, La Possession, Outre-Mer

Thierry Marty, ARML Nouvelle Aquitaine, Pessac, Nouvelle Aquitaine

Michel Neugnot, ARML Bourgogne Franche-Comté, Besançon, Bourgogne Franche-Comté

Jean-Paul Olivares, URML Pays de la Loire, Nantes, Pays de la Loire

Didier Rumeau, ARML AREFIE Hauts-de-France, remplacé en cours de mandature

par **Thomas Lhermitte** et **Patrick Dehen**, de l'ARML AREFIE Hauts-de-France

Pierre Savelli, ARML Corse, Bastia, Corse

Claudie Vetro, ARML Antilles-Guyane

Membres suppléants

Jean-Luc Alluard, Mission Locale de la Mayenne, Laval, Pays de la Loire

Philippe Robert, Amilaura, Auvergne-Rhône-Alpes

Keltoum Rochdi, Mission Locale AVEC, Cergy, Ile-de-France

COLLÈGE 3 (représentants d'autres organismes appliquant la convention collective nationale des Missions Locales)

Shems El Khalfaoui, Mission Locale Objectif Emploi, Saint-Denis, Ile-de-France

Philippe Maitreau, Maison de l'emploi MEF Mulhouse Sud Alsace, Mulhouse, Grand-Est

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE MISSION LOCALE

Marie Rondwasser, présidente

Florent Michelin, vice-président

Nadège Carrel

François Gaudin

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE DU SYNDICAT EMPLOYEUR ET UNE AUGMENTATION DES SOLLICITATIONS DES ADHÉRENTS DE L'UNION



L'année 2023 a été marquée par une activité très importante du syndicat employeur à la fois sur les commissions paritaires et sur le service juridique. L'activité paritaire a été très soutenue au cours du deuxième semestre 2023, mobilisant les élus des délégations employeurs chaque mois sur des thématiques variées, comme par exemple la prévoyance. La complexité des sujets abordés a nécessité une implication forte et sans faille des élus en

réunions préparatoires mais aussi en commissions paritaires pour permettre la signature de plusieurs avenants en cette fin d'année.

Concernant le service juridique, les juristes de l'Union constatent, depuis la période post-Covid, une augmentation du volume des questions adressées par les adhérents et une augmentation de leur complexité.

Pour soutenir les directions du réseau des Missions Locales, le service juridique a adapté son offre de service par la mise en place de journées de sensibilisation à la convention collective, des formations en droit social et des accompagnements individualisés. L'année 2023 s'est ainsi caractérisée par la montée en charge de la nouvelle offre de service qui s'avère très appréciée par les adhérents de l'Union.



Focus sur les journées de sensibilisation

Le service juridique a lancé en 2022 sa nouvelle offre de service en proposant différents accompagnements. Parmi ses accompagnements complémentaires, les journées de sensibilisation visent à faciliter l'intégration des directeurs nouvellement arrivés dans le réseau et à les sensibiliser sur différents thèmes, comme le droit du travail, les spécificités de la convention collective mais aussi l'appréhension de l'écosystème du réseau. Rachid El Ghalloussi et Sophie Picot, directeur et directrice de Missions Locales, reviennent sur les apports de ces journées.

RACHID EL GHALLOUSSI
DIRECTEUR DE LA MISSION LOCALE
DE REIMS

Une opportunité de casser notre solitude de directeur

« J'ai souhaité participer à ces journées de sensibilisation car j'avais envie de monter en compétences, notamment sur la compréhension de la convention collective. L'Union met à disposition des ressources, il est dans notre intérêt et dans celui de nos salariés de s'en saisir. Ces journées permettent également de casser la solitude que l'on peut connaître en étant directeur de Mission Locale en ayant cet appui technique et juridique mais aussi en échangeant pendant les temps informels avec nos homologues. C'est là qu'on prend la mesure de faire partie d'un réseau. C'est donc une vraie plus-value pour un directeur, et plus généralement pour le réseau, de participer à ces journées. »

SOPHIE PICOT
DIRECTRICE DE LA MISSION LOCALE
SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Identifier nos problématiques et connaître les solutions pour les résoudre

« Je sentais que j'avais besoin après mon arrivée en 2022 de disposer d'une vision plus large des sujets juridiques mais aussi de mieux connaître l'UNML et ses actions. De plus, j'avais déjà identifié certains points de vigilance sur lesquels j'avais besoin d'un soutien technique. Au final, ces journées ont répondu à mes attentes, elles m'ont permis de lever mes interrogations. J'ai également pu identifier d'autres problématiques et connaître les solutions pour les résoudre. Je tiens à remercier les juristes de l'UNML pour leur disponibilité et pour leur investissement à nous apporter des réponses à nos problématiques. »

L'ACTIVITÉ DU SERVICE JURIDIQUE

1 359
dossiers juridiques traités, soit une moyenne de 113 par mois.

44
Le temps de traitement est, en moyenne, de 44 minutes par dossier.

34%
L'application de la convention collective (classification, rémunération conventionnelle, paye, ancienneté, valeur du point) est le thème le plus demandé avec 34% des questions posées.

LES CHIFFRES DE L'OFFRE DE SERVICE EN 2023

3 journées de sensibilisation

11 accompagnements individualisés

8 formations en droit social

Pierre Martin

Membre du CA de l'UNML et de la CPPNI et CPNIC,
Mission Locale Alès Pays de Cévennes

« Siéger au sein des commissions paritaires : un engagement personnel pour défendre la vision de l'employeur »

L'année 2023 a été marquée par une intense activité sur la partie syndicat employeur, une activité permise par l'engagement des élus du réseau siégeant au sein des différentes commissions.

Pierre Martin dresse le bilan de son engagement.

Qu'est-ce qui a motivé votre envie de siéger au sein de ces commissions paritaires ?

En premier lieu, je considère les commissions paritaires comme un élément stratégique de l'action de l'UNML et du réseau des Missions Locales. Dans l'intérêt des structures et des salariés, on ne peut pas dissocier la tête de réseau et le syndicat employeur. Ces commissions ont donc un rôle particulièrement central dans la vie de notre réseau ; j'ai eu envie d'apporter ma contribution.

Quel est le rôle de l'élu ?

Nous sommes là pour représenter l'employeur et l'ensemble des structures adhérentes à l'UNML. Nous avons donc comme mandat, au sein de ces commissions, de défendre l'intérêt de l'employeur et de suivre la ligne directrice donnée par la gouvernance de l'UNML.

Pouvez-vous dresser le bilan de votre expérience ?

C'est une expérience extrêmement intéressante qui demande, certes, un engagement assez important, car il faut être en mesure d'avoir un suivi régulier des actualités des commissions pour défendre au mieux les intérêts de l'employeur.

Sur le plan de la gouvernance, c'est également la possibilité de mieux appréhender le fonctionnement du réseau. En tant que président d'une Mission Locale, il est intéressant de connaître les enjeux nationaux qui ont, in fine, des retombées sur les structures.

Enfin, à titre personnel, je retiens surtout les rencontres au sein de ces commissions et notamment avec ses membres historiques qui ont créé la convention collective et ont à cœur de transmettre leur expérience. N'étant pas juriste de profession, j'ai trouvé cette phase d'apprentissage très enrichissante ; cela permet, ensuite, d'avoir cet échange d'égal à égal au sein du groupe patronal, avant la phase de négociation. C'est donc un engagement à ne pas prendre à la légère ; si on a cette appétence pour l'échange, la négociation, parfois la confrontation, et l'envie de défendre son réseau, alors il ne faut pas hésiter à s'engager.

FOCUS SUR L'AVENANT 75 RELATIF AU DROIT SYNDICAL

Le 26 octobre 2023, l'UNML a signé avec la CFDT et la CGT l'avenant 75 relatif au titre 2 de la CCN concernant le droit syndical. Cet avenant introduit le CSE [comité social et économique] dans la convention collective et maintient les acquis issus de la rédaction initiale de la CCN en l'adaptant au CSE. Ainsi, le seuil pour mettre en place les élections professionnelles est de 8 salariés ETP pendant 12 mois consécutifs. La durée du mandat des membres du CSE revient à 2 ans comme cela était prévu avant les ordonnances Macron sauf accord d'entreprise contraire pouvant prévoir une durée comprise entre 2 et 4 ans.

LES AVENANTS SIGNÉS EN 2023

Avenant 76 relatif à la collecte de la contribution du paritarisme par l'OPCO Uniformation.

Avenant 77 relatif à la mise en place d'une indemnité frais d'obsèques.

Avenant 78 relatif à la hausse des cotisations du régime de complémentaire santé.

LES COMMISSIONS PARITAIRES EN 2023

3 CPNIC
(Commission paritaire nationale Interprétation Conciliation)

9 CPNEF
(Commission paritaire nationale Emploi Formation)

7 CPPNI
(Commission paritaire nationale de Négociation et d'Interprétation)

7 CPNPS
(Commission paritaire nationale Prévoyance Santé)



● **Nous suivre sur nos réseaux sociaux :**

- 🌐 Union nationale des Missions Locales
- 📘 UNML - Union nationale des Missions Locales
- 📷 @unml_missionslocales
- 📞 @UNmissionlocale / @missionslocales

● **S'abonner au *Mag'***



la newsletter du réseau
des Missions Locales





Union nationale des Missions Locales

54 rue de Paradis · 75010 Paris · Tél. 01 75 43 32 32 · accueil@unml.info www.unml.info